

évaluation, 504-506; positions des pays suivants : Allemagne (République fédérale), 491, 494-495, 498; Belgique, 493; Canada, 492-493, 496, 500-501; États-Unis, 489-490; France, 490-491; Italie, 496; Norvège, 495; Pays-Bas, 495-496; Portugal, 493-494; Royaume-Uni, 496-497; Turquie, 491-492; priorités de l'OTAN, 485-489; rapports, 489-504

état des forces en Allemagne (République fédérale), 362-371

examen annuel et aide mutuelle, 270-317

 aide mutuelle, 271-317 *passim*; aéronefs : attribution (proposée) à l'Allemagne (République fédérale), 306-313; comparaisons des programmes de 1954-1955, 1955-1956 et 1956-1957, 272, 285-286, 288; positions des pays suivants : Canada, 271-272, 289; États-Unis, 276-277; Turquie, 313-317; programme de l'infrastructure, 299, 301-306; relation avec le Plan Colombo, 271, 286; Section nationale (Canada) de l'OTAN, 289, 291

 examen annuel, 277-284, 290-296; questionnaire de l'examen annuel (QEA) : réponse du Canada, 278-284; ARC, 281-284; MRC, 280-281; programmes du service du QEA : Armée, 279-280; QEA : déclaration au Conseil ministériel de l'OTAN (19 déc.), 500-501; SACEUR : rôle, 279-280; Section nationale (Canada) de l'OTAN, 294-295; Section générale de l'OTAN, 290-291, 295-296; SHAPE : rôle, 282

procédures d'alerte, 318-349, 518; *voir aussi* Chine (République) : Formose—défense aérienne continentale), États-Unis (relations en matière de défense et de sécurité : consultations stratégiques—sujets examinés)

 Accord tripartite sur les alertes (Canada, Royaume-Uni, États-Unis), 324-349, 518; approche des États-Unis, 333-336, 339-340, 341-344; arrangements canado-américains, 325-326, 346; Commonwealth : relation, 333-335; positions des pays suivants : Canada, 325, 333-334, 338-339, 342, 344; États-Unis, 324, 344-345, 347-349; Royaume-Uni, 325, 331-333, 335-337, 339; procédures d'alerte, 324-330; « renseignement d'indicateur », 328-330; relation avec les alertes de l'OTAN, 326-328, 334, 336, 338-

340, 348-349; relation avec l'OTAN, 332-333, 348-349; rôle du CMR (Canada/Royaume-Uni), 329-332, 334-336

politique de défense :

 modifications des contributions des forces nationales, 372-379

 transfert des forces françaises en Afrique du Nord (Algérie), 372-377, 480; SACEUR : contrôle sur le déploiement des forces de l'OTAN, 372-373; situation marocaine, 376; situation en Tunisie, 375-376

 politique sur les armes nucléaires : conséquences du M.C. 48, 443-448

 réunion des ministres de la Défense de l'OTAN, Paris (10-12 oct.), 448-453;

ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (OECE) : *voir* États-Unis (questions économiques : Comité ministériel mixte Canada—États-Unis sur le commerce et les affaires économiques), Europe de l'Ouest (OECE) et OTAN, Europe de l'Ouest, GATT (9^e séance des Parties contractantes : exemption), OTAN (coopération économique et non militaire)

ORGANISME DES NATIONS UNIES CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA TRÊVE (EN PALESTINE; ONUST) : *voir* Moyen-Orient (relations israélo-arabes) et Égypte, Israël, Jordanie, réfugiés palestiniens

OTAN : *voir* Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

OTASE : *voir* Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est

P

PACTE DE BAGHDAD (24 FÉV.; TRAITÉ IRAQ-TURQUIE DE COOPÉRATION ET DE DÉFENSE MUTUELLE), 1244-1246; *voir* politique étrangère et de défense à l'ère nucléaire, Égypte (visite du ministre des Affaires étrangères) et *aussi* Israël, Moyen-Orient, OTASE, Pacte de Varsovie, Turquie et OTAN, 1245-1246; Iran, Pakistan, et Royaume-Uni : accession tardive, 1245n

PACTE DE MANILLE (1954) : *voir* OTASE

PACTE DE VARSOVIE (14 MAI), 1194-1200; *voir aussi* OTAN (consultation politique : réunion ministérielle—juillet), Union soviétique (tendances de la politique étrangère) et *voir aussi* Allemagne (République démocratique), bloc communiste, Bulgarie, Europe de l'Est, guerre froide, OTASE, Pacte de Baghdad, Pologne, propagande, Roumanie, Tchécoslovaquie; conférence du Pacte de Varsovie (11-14 mai), 1194-1200; positions